



## Rapport Sommaire (Art. 21 OEAA)

Ce rapport sert uniquement à l'information et n'a pas fait l'objet d'une enquête. Il est basé sur les déclarations à disposition.

<b>Aéronef</b>	PA-18 "150"	HB-PAX		
<b>Exploitant</b>	Air-Club d'Yverdon-les-Bains, case postale 20, 1401 Yverdon-les-Bains			
<b>Propriétaire</b>	Air-Club d'Yverdon-les-Bains, case postale 20, 1401 Yverdon-les-Bains			
<b>Pilote</b>	Citoyen suisse, année de naissance 1967			
<b>Licence</b>	de pilote privé (avion) PPL(A)			
<b>Heures de vol</b>	<b>Total</b>	477 h	<b>au cours des derniers 90 jours</b>	16:40 h
	<b>sur le type en cause</b>	20:41 h	<b>au cours des derniers 90 jours</b>	18:21 h
<b>Lieu</b>	Croix de Coeur, commune de Nendaz / VS			
<b>Coordonnées</b>	587 993 / 107 252	<b>Altitude</b>	2174 m/M	
<b>Date et heure</b>	21 mars 2014, 10h45 (LT = UTC + 1 h) Toutes les heures sont indiquées en heure locale			
<b>Type d'utilisation</b>	VFR, privé			
<b>Phase du vol</b>	Remise des gaz			
<b>Nature de l'accident</b>	Perte de contrôle			

<b>Dommages aux personnes</b>	<b>Equipage</b>	<b>Passagers</b>	<b>Autres</b>
<b>Grièvement blessé</b>	0	0	0
<b>Indemne/légèrement blessé</b>	1	1	0

**Dommages à l'aéronef** Train d'atterrissage, skis, hélice, hauban de l'aile gauche, fuselage

**Autres dommages** Aucun

**Déroulement**

Suite à quelques atterrissages sur le glacier du Trient, le pilote se dirige en direction de la place de la Croix de Cœur avec l'intention de s'y poser. Après trois vols de reconnaissance, il décide d'y atterrir.

Le pilote effectue un large circuit à main gauche et se retrouve en finale sur le plan et dans un air calme. En courte finale, il ressent une composante de vent de dos. Estimant que l'avion se trouve trop haut et trop rapide, le pilote exécute une remise des gaz afin de se dégager de la trajectoire d'approche, par la droite, en direction de la vallée du Rhône.

La manœuvre ne réussit pas et l'avion vient heurter la surface enneigée à la hauteur d'un panneau en bois. Il rebondit sur un cheminement aménagé pour les skieurs, heurte un mur de neige avec l'aile gauche et s'immobilise.

Payerne, 1 avril 2014

Service d'enquête suisse sur les accidents